

# LA MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON  
Un an . . . 10 fr.  
Six mois . . . 5 fr.  
Les ANNONCES  
traitent de gré à gré

## JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS  
Un an . . . 10 fr.  
Six mois . . . 5 fr.  
ÉTRANGER  
Un an . . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

### BONIMENT



Il y a une ville suisse où d'ordinaire on fabrique des rubans, — mais où il s'est dit depuis quinze jours une notable quantité de bêtises.

Dans cette ville qu'arrose le vieux Rhin, se sont assemblés soixante-dix ou quatre-vingts messieurs sous le titre pompeux de *Congrès international des Travailleurs*, et là, après plusieurs séances de discussions où l'on a entendu des orateurs qui s'appellent MM. Bakounine, Kreulich, Tastaret, Eccarius, etc., il a été décidé à une majorité imposante, — que la propriété individuelle était abolie. — Et voilà.

Le côté rassurant de la chose, c'est que l'exécution de cette décision a été renvoyée à 1870, de sorte que les vignerons pourront encore faire leurs vendanges cette année sans être inquiétés par le Congrès international des Travailleurs.

Nous ne voudrions pas abuser du plaisir facile de plaisanter MM. Bakounine, Eccarius et consorts, car le spectacle de

cinquante-quatre hommes décrétant solennellement l'abolition de la propriété dans une salle dont ils paient le loyer au propriétaire, — est par lui-même une chose assez franchement cocasse pour ne rien y ajouter. Seulement il est remarquable que lorsque quinze ou vingt communistes socialistes se trouvent réunis, ils débitent assez de billevesées et de sottises pour faire la besogne de quinze cents hommes d'une intelligence au-dessous de la moyenne.

Certes le but qu'ils poursuivent est digne de louanges, et nous ne serons pas les derniers à les en féliciter. Vouloir que tout le monde devienne propriétaire n'est point en elle-même une chose absolument sottise, surtout pour ceux qui ne le sont pas, et ce rêve nous sourit d'autant plus que sa réalisation nous profiterait personnellement. — Mais avant d'y arriver, on trouverait sur son chemin quelques obstacles, et s'il nous avait été donné de prendre la parole au Congrès international présidé par M. Yung, voici à peu près le discours que nous aurions tenu :

— Vous n'êtes pas les premiers, Messieurs, à demander l'abolition de la propriété, — en quoi vous avez raison. — Evidemment la propriété c'est le vol, — comme l'a dit Proudhon, seulement, pour établir la justesse de cette assertion,

il faudrait remonter un peu haut, au moins avant le déluge. — Il est certain qu'au moment de la création du monde, le sol n'appartenait à personne, et le premier homme qui après avoir enclos un terrain d'une palissade a dit : « Ceci est à moi, » celui là a commis un vol, car il a pris une chose sans en payer la valeur. Seulement le second homme qui a donné trente sous pour posséder l'enclos du premier, avait quelques bonnes raisons pour s'en croire le propriétaire, et je ne pense pas qu'il se serait décidé à s'en laisser déposséder, à moins qu'on ne lui remboursât les trente sous.

Telle est, en effet, Messieurs, l'origine de la propriété, et les propriétaires s'étant multipliés de la sorte et étant devenus aussi nombreux que les étoiles du firmament, — je doute que vous arriviez à leur faire comprendre vos théories dont l'application me semble malaisée. Les milliers ou les millions d'hommes qui possèdent les terres, les prés ou les maisons, se résoudront difficilement à les abandonner à d'autres qui ne les ont point payés comme eux, — et quelque énergie dont vous soyez doués, — j'estime que pour les y contraindre, vous n'êtes point assez de cinquante-quatre.



Jean. — Allons donc !

Jeannette. — Sûr, comme je suis là.

Jean. — Ce qui m'étonne, Jeannette, dans tes histoires, c'est que notre berger Jacquot, avec qui je causais souvent pendant ma maladie, ne m'a absolument rien dit de semblable, et tu sais pourtant s'il a l'oreille fine et s'il est au courant des cancans et des bavardages.

Jeannette. — Vraiment, et que te racontait-il alors ?

Jean. — Il me racontait simplement que tout le monde était dans l'ennui de me voir malade, que chacun s'inquiétait de ma santé par attachement pour moi, et qu'il n'y avait pas moyen de faire un pas dans la ferme, ni au dehors, sans s'ouïr demander : — Comment va-t-il aujourd'hui, M. Jean ? a-t-il passé une bonne nuit ? a-t-il bu beaucoup de tisane ? a-t-il bien digéré sa côtelette ? C'est un si bon homme que M. Jean, un si brave homme, un si digne homme, un si excellent homme, un si....

Jeannette. — Ah ! pardine en voilà assez ! Jacquot est un finaud qui a envie de faire augmenter ses gages, — alors tu l'as cru tout du long ?

Jean. — Pardienne, ça me donnait si peu de peine.

Jeannette. — Hé bien, il faut rayer de ton esprit le racontage de Jacquot, et si tu as quelqu'un à croire, c'est moi seule, car je te dis la vérité toute nue.

Jean. — Ainsi, tu penses qu'il y a des gens autour de moi qui déjà songent à prendre ma place ?

Jeannette. — Je le pense, c'est-à-dire qu'il faudrait être aveugle pour ne pas le voir. — Quand ce ne serait que le gros Jérôme ton cousin....

Jean (éclatant). — Ah ! par exemple, celle-là est trop forte, lui, Jérôme, qui me doit tout, qui grâce à moi, peut vivre sans rien faire, Jérôme, que j'envoie promener quand il m'agace, Jérôme,

Le défaut principal, du reste, de vos systèmes communistes-socialistes, est de manquer de sens commun. Vous bâtissez des théories humanitaires dans lesquelles vous considérez l'homme comme une sorte de mannequin en caoutchouc qui n'a ni vices, ni vertus, ni défauts, ni passions, etc. Vous prenez pour base de vos systèmes l'égalité absolue, et vous ne réfléchissez pas que cette égalité est la chose la plus absurde, la plus ridicule, la plus opposée à la nature humaine dans ce qu'elle découvre, — que personne dans ce bas-monde ne veut être l'égal d'un autre, que chacun au contraire se prétend ou plus fort, ou plus sage, ou plus prudent, ou plus spirituel que son voisin, et que vous-mêmes, Messieurs, vous êtes les premiers à repousser cette égalité dont vous vous dites les apôtres, en ce sens que vous vous considérez certainement comme de très grands et très profonds philosophes, de beaucoup supérieurs au commun des gens qui ne sont point de votre avis.

Tenez, vous connaissez sans doute cette histoire d'Alphonse Karr :

Cinq ou six mendiants se pressent à la portière d'une voiture implorant un peu de monnaie.

— Je suis boiteux, dit l'un.

— Je suis cul-de-jatte, dit l'autre.

— Je suis hydropique, reprend un troisième.

ah ! ah ! ah ! Jérôme... Voyons, Jeannette, ne me fais pas tant rire.

Jeannette. — Ris, ris à ton aise ; n'empêche qu'il ne s'est pas gêné l'autre jour pour dire que tout allait de travers à la ferme, — laissant entendre que si c'était lui qui fût à la tête, cela prendrait une autre marche et une autre tournure.

Jean. — Oui, hé bien, dors tranquille là-dessus, et si je n'ai jamais que celui-là pour m'inquiéter....

Jeannette. — Je sais bien qu'il n'est guère dangereux, — mais il y en a d'autres, — et tout le bruit qui s'est fait autour d'eux pendant ta maladie, doit te faire réfléchir, te faire comprendre que le moment est venu de prendre des précautions, de....

Jean. — Allons, bon, encore des conseils ; notre conversation est déjà bien longue, Jeannette, et commence à me fatiguer ; — si nous reprenions cela un autre jour.

Jeannette. — Comme tu voudras, ami Jean ; mais je n'avais que quatre paroles à te dire : — à savoir que puisque te voilà debout, ce serait une bonne chose d'arranger dès à présent les affaires de telle sorte que lorsque le malheur arrivera, — Jeannot puisse tranquillement prendre la suite du domaine.

Jean. — Parbleu, la belle lurette que tu me dis là ; — voilà des années et des années que j'y travaille, et il me semble que de ce côté tout est organisé pour le mieux.

Jeannette. — Chacun a sa manière de voir, — mais vrai, je pense qu'il y aurait des changements à faire.

Jean. — Quand tu seras contente, toi !

Jeannette. — On sonnera les cloches, n'est-ce pas ? — Bah ! cela vaut mieux que si on tirait le canon.

L. LECLAIR.

### FEUILLETON DE LA MASCARADE

#### Economie domestique.

Jeannette. — Eh bien ! mon pauvre Jean, te voilà enfin debout !

Jean. — Oui, grâce à Dieu, Jeannette, je crois que cette fois je suis hors d'affaire. — Les jambes sont un peu faibles encore, et l'estomac délicat, mais avec des précautions tout cela se fortifiera, et je m'en vais pouvoir reprendre mon train-train.

Jeannette. — Tant mieux, tant mieux, ami Jean ; sais-tu, dis-moi, que tu nous as joliment donné de l'inquiétude.

Jean. — Bah ! vraiment. — Pourtant ma maladie n'avait rien de grave, à ce que disaient les médecins.

Jeannette. — Sans doute ; mais un rien aurait suffi pour empirer les choses ; il y a tant de si et de cas dans une maladie, surtout lorsque comme toi on n'est pas de la première jeunesse. — Enfin, le danger est passé, n'en parlons plus, et maintenant on sera plus tranquille aussi bien dans la ferme qu'aux alentours.

Jean. — Comment ! tranquille ; on s'agitait donc bien, pendant que j'étais au lit ?

Jeannette. — Si on s'agitait, miséricorde ! c'est-à-dire que personne n'en dormait d'inquiétude.

Jean (attendri). — Les braves gens, vrai, je ne les croyais pas si attachés.

Jeannette. — Il ne faudrait pas trop t'abuser sur ces sentiments, ami Jean, car ce n'est pas précisément l'intérêt qu'on porte à ta personne qui mettrait tout le monde en si grand émoi.

Jean. — Et quoi donc, alors ?

Jeannette. — Quoi donc, quoi donc ! tout sim-

plement ceci, — que chacun se demandait : — Que diable arriverait-il si le fermier Jean allait mourir ?

Jean (avec un soubressaut). — Sarpejeu, Jeannette, comme tu vous dis ça sans crier gare !

Jeannette. — Dame ! que veux-tu ; — c'est là une chose qui arrivera pour le sûr un jour ou l'autre, de sorte qu'il n'y pas de mal à en parler.

Jean. — Sans doute, mais au premier coup ça vous fait un effet.... — et puis, continue.

Jeannette. — Donc ils se demandaient tous : — Que se passerait-il si Jean allait mourir ? — et sur cette idée chacun de bâtir des suppositions et de mettre la bride sur le cou à son imagination. — Qui prendrait la ferme après Jean ? Serait-ce le petit ? mais il n'est pas d'âge. — Serait-ce Henri ? serait-ce Louis ? serait-ce Pierre ? serait-ce Paul ?

— Que sais-je ! tous les noms qui venaient à la bouche. — Et alors comment marcheraient les affaires ? Changerait-on la manière de Jean, garderait-on les domestiques, les mettrait-on dehors, vendrait-on les chiens de garde ? y aurait-il des procès avec le propriétaire, vivrait-on en paix avec les voisins ? — Tout cela n'était pas fait, tu comprends, pour donner de la tranquillité aux gens. — Mais ceux, surtout, qui se faisaient le plus de mauvais sang, — c'étaient....

Jean. — Voyons qui ?

Jeannette. — Nos créanciers !

Jean. — Pas possible ; et comment ça ? N'ont-ils pas, eux, la ferme pour répondre, et quand même je mourrais, je n'emporterais pas avec moi les terres, les prés et les bois !

Jeannette. — Tu as raison Jean, mais la peur, vois-tu, ne se raisonne pas, et quand ils ont appris ta maladie il leur est venu une panique telle qu'ils ont cru que tout était perdu, et volontiers ils auraient donné leurs titres à dix pour cent au dessous de la valeur contre des écus sonnants.

— Il n'est pas si hydropique que moi, répond le quatrième, etc.

Voilà des misérables, s'écrie l'illustre guépier, — qui ne veulent pas même l'égalité des infirmités.



Et c'est ainsi de tout, l'égalité telle que vous l'entendez est une aberration d'esprit, car pour y arriver à cette égalité, il faudrait commencer par supprimer l'intelligence, la paresse, la force, la faiblesse, le courage, la lâcheté, l'audace, la timidité, le désintéressement, l'ambition, etc.; il faudrait faire passer sous l'écrasement du même niveau toutes les passions humaines, — et c'est là une besogne, je crois, un peu grosse pour vous.

Que si vous vous contentiez de cette égalité qui consiste à envoyer en prison tout homme qui a volé, sans distinguer si cet homme est un sénateur ou un marchand de contre-marchés, à merveille, voilà qui est bien; — mais quant à cette égalité qui, supprimant toute supériorité d'esprit et de capacités, voudrait arriver à ce résultat qu'un avocat comme Jules Favre, par exemple, gagnât la journée d'un portefaix, — je pense que vous n'êtes pas très sérieux quand vous proposez ce système comme mode de régénération sociale; — et vous me faites absolument l'effet d'un monsieur qui demanderait que tous les nez fussent de la même longueur, ou qui voudrait envelopper tous les hommes dans le même paletot, — ne réfléchissant pas qu'il y en a de gros, de petits, de courts, de longs, de gras, de maigres, de droits, de bossus, etc.



De même pour la répartition des richesses, que l'un de vous avait établie ainsi: — Deux mille quatre cents francs de rente pour chacun au minimum, — douze mille au plus. — Et l'auteur de cette belle invention n'avait oublié qu'un point, — c'est que tous les rentiers crèveraient de faim et de froid au bout de huit ou dix jours, par la raison que tout le monde étant riche, personne n'aurait envie de se faire boulanger, boucher ou marchand d'habits.

Ce qu'il y a de plus réjouissant chez vous, Messieurs, c'est que vous vous dites des gens de liberté et de progrès, et que sous ce beau nom de liberté vous visiez à la plus épouvantable des servitudes, à l'aplatissement de toutes les plus nobles facultés de l'homme; vous voulez arriver à dire au savant, au poète ou à l'orateur: Tu n'auras pas plus d'intelligence que l'imbécile que voilà.

Au travailleur robuste: — Ton labeur ne te rapportera pas davantage que celui de ce fainéant ton voisin.

Au mécanicien habile: — Ton art ne vaudra pas plus pour toi que la besogne de ce manoeuvre.

Si bien qu'il semble que votre communisme n'est autre chose que l'asservissement des intelligents, des travailleurs et des habiles au profit des imbéciles, des paresseux et des impuissants. »



Voilà ce que nous aurions dit aux cinquante quatre abolitionnistes de la propriété individuelle, — si nous avions eu assez de temps à perdre pour aller entendre à Bâle (Suisse) les discours de MM. Bakounine et Eccarius. Il est probable qu'on nous aurait écouté avec une faveur médiocre, — pourtant notre opinion à un certain poids, en ce sens qu'elle est désintéressée, et que nous aurions tout à

gagner à l'avènement du communisme, — n'étant ni rentier ni propriétaire.

Jacques BARBIER.

### BONNES NOUVELLES



Le Prince Napoléon va s'embarquer pour une destination inconnue. L'atmosphère démocratique serait déjà partie, mais elle avait oublié d'emballer la dernière veste qu'elle vient de remporter avec son fameux discours au Sénat.

— Presque tous nos ministres sont en villégiature quelque part, afin de prendre un repos bien mérité par leurs chefs de bureaux.

Est-ce que, comme aux employés qui prennent des vacances, on retient une part proportionnelle de leurs appointements?

— M. Clément Duvernois est d'avis que les journaux qui ont posé la question de la régence manquent de tact et de convenance.

Est-ce faire preuve de plus de tact et de convenance que de devenir par la grâce du *Peuple*, bonapartiste convaincu après avoir été républicain non moins convaincu?

Le voyage de l'impératrice en Orient n'est pas abandonné.

Si notre souveraine se décide à aller en Orient, c'est que probablement la politique impériale manque de *test*.

### MAUVAISES NOUVELLES



Il y a quelques jours, on a arrêté à la porte du palais St-Cloud un individu qui avait fait 120 lieues à pied pour voir l'empereur. On a constaté qu'il était aliéné.

— Au congrès international des travailleurs, à Bâle, l'abolition de la propriété individuelle a été décrétée par 54... insensés.

Quand on fera le partage, je retiens un lopin des propriétés de notre député, l'irréconciliable Raspail.

— La *Liberté* assure que l'empereur est si généreux qu'il ne peut faire des économies et que le prince impérial ne sera pas un riche parti.

Mon Dieu! on a tant de mal à vivoter avec 30 millions de liste civile.

— Le roi Victor-Emmanuel s'occupe de changer son ministère, et ne trouve personne pour se charger de ses portefeuilles.

Au moment de la chasse, cet embarras doit vivement contrarier notre frère d'Italie.

— Il est question de faire nommer les préfets en conseil des ministres.

Si après cela les départements se plaignent d'être mal administrés!

### FAUSSES NOUVELLES



M. Prim a été reçu par l'empereur; mais nous pouvons affirmer qu'il n'a pas été question de Cuba, — ledit maréchal Prim ayant voulu éviter toute allusion à la maladie de souverain.

— Les mauvaises langues prétendent que le ministre de la guerre ne reformera aucune des mesures prises par feu le maréchal Niel et qui ont mécontenté nos soldats.

Dans ce cas ce serait l'armée qui serait le bœuf.

— L'ouragan qui s'est déchaîné sur Paris le 12 courant a eu des suites funestes. Un ivrogne de la presse assure que la perruque de M. Ségur-d'Aguesseau a été emportée. Rien ne pourra plus ébouriffer cet honorable vieillard.

— Au dernier moment, nous apprenons que le prince Napoléon, renonçant à ses cordons, grades, dotations et palais, va demander au travail le gain de son pain journalier. S. A. se fera voyageur en constitutions libérales, et prépare ses cartes d'échantillons.

— Dégoûté des grandeurs, don Carlos va se réléguer en Suisse. — Sa candidature ayant été refusée par les Espagnols, il va solliciter à Berne pour la faire admettre parmi les ours.

### DÉFILÉ DE LA SEMAINE



Que vois-je? une affiche préfectorale et ces mots qui frappent mes yeux: « Un drapeau rouge sera hissé... » où, bon Dieu?.. « sur la butte... »

Je respire, ce n'est pas sur l'Hôtel-de-Ville, et il s'agit du tir au canon au Grand-Camp et d'un avertissement charitable pour éviter aux promeneurs matineux le désagrément de recevoir un boulet dans le ventre.

Un instant, ce drapeau rouge m'a fait croire au retour du spectre de même couleur chanté par Rouher, le dernier des ministres d'Etat, tandis que le malheureux spectre hors d'usage, se morfond dans les troisièmes dessous du théâtre politico-gouvernemental.

M. Félix Pyat lui-même, qui ne demande qu'à rentrer en France, et M. Victor Hugo, attendant la chute de certaine barrière pour descendre de son rocher, seraient impuissants à réveiller ledit spectre endormi dans les bras de son inséparable compagne, l'hydre de l'anarchie.

On ne dit pas que cette dernière ait assisté au congrès de la ligue internationale tenu à Bâle. Et pourtant la place de cette aimable hydre était bien à côté du citoyen Bakounine, délégué des ovalistes lyonnaises, lequel, avec le concours de 53 autres cerveaux fêlés de son acabit, a décrété l'abolition de la propriété individuelle et de l'hérédité.

Bakounine? où diable prenez-vous Bakounine? Et quelle singulière idée les ovalistes de notre ville ont-elles eu de confier le soin de leurs intérêts à ce cosaque?

Voilà un homme délégué par toute une branche de travailleurs et travailleuses, et je parie que ce représentant des ovalistes ignore le premier mot du métier, et ne sait seulement pas ce que c'est qu'un *purgeoir*, une *tavelle* ou des *quindres*.

Il est vrai que pour voter l'abolition de la propriété, pas n'est besoin d'être bien savant.

Quand on en arrivera au partage, — ce qui tardera peut-être un peu, — mais, enfin, quand on en sera là, je retiens la maison de la place des Terreaux, n° 1, à laquelle on vient de donner cette atroce nuance vermillon, ne fut-ce que pour la faire rebadigeonner avec une teinte moins désagréable à l'œil.

Le promoteur de l'expédition française au Pôle-Nord, M. Gustave Lambert, est encore dans l'empêchement de réaliser son idée grandiose, — la souscription ouverte à cet effet n'ayant pas atteint le chiffre nécessaire.

En France, nous sommes ainsi faits: un farceur quelconque peut impunément inventer des sociétés au capital de plusieurs millions, avec promesse de dividendes incroyables; nous voyons l'impossibilité de distribuer honnêtement ces dividendes, nous savons que nous avons dix chances sur onze d'être volés, mais nous souscrivons haut la main et haut la bourse; ou bien nous prenons des billets de loteries qui ne se tirent jamais, ou dont les lots, — si elles se tirent

par hasard, — ne peuvent être réclames nous coupons dans tous les ponts des grands bouons notre fortune sur une maladie vessie; et lorsqu'il s'agit d'un homme consent loyalement à exposer sa vie au profit d'une idée généreuse, d'une entreprise chimérique, c'est possible, — mais qui se tenter, nous hésitons à donner cent sous. Pourtant, un homme qui va aux pôles c'est le cas de l'épauler.

Allons, bon! encore un procureur impérial qui donne sa démission, parce qu'il ayant refusé de tremper dans les manœuvres électorales dernières, les autorités cales lui font des misères.

Ce magistrat est M. Thibaud, ex-procureur impérial à St-Marcelin.

Ses nombreux collègues de l'empire n'ont pas suivi cet exemple d'indépendance, mais sommes fondés à croire qu'il était le chef de tous les procureurs impériaux français que les préfets aient voulu circonvenir au moment critique des élections. Il y a eu des journaux prétendant avoir aperçu le main de Thémis au travers des candidatures officielles, mais les journaux s'occupent toujours de ce qui ne les regarde pas.

Cette leçon donnée au pouvoir par M. Thibaud vaut bien un fromage sans doute, un fromage de St-Marcelin.

Avec le concours du Vélo-Club de la ville de Bourg organise pour dimanche 7 septembre des courses de vélocipèdes. Vu l'importance des prix et le nombre de coureurs engagés, promettent d'être très trayantes.

Je frémis quand je songe à la quantité de queues d'écrevisses à la Nantua qui sont consommées dans la capitale de la Bresse par les vélocemen, leurs amis et les amateurs dont la présence ne peut manquer!

Car on a eu beau plaisanter, blaguer, blâmer les vélocipèdes et ceux qui les montent, cet engin de locomotion a fait son chemin et rapidement.

La vélocipédie ou vélocipédomanie menant à faire une guerre désastreuse aux phéons et aux fanfares; aujourd'hui pas de bonne fête sans course de vélocipèdes, et ne se passe guère de dimanche sans que beaucoup de villes des environs de Lyon MM. les vélocemen n'aient quelques prières à se disputer.

Je suis sûr qu'en France, il y a au moins cent cinquante courses de vélocipèdes par semaine.

Enfoncés Fould, André et Lagrange!

Un de nos confrères de Paris qui ne mes pas à son titre, le fort amusant *Jour amusant*, vient d'envoyer chez nous en mission extraordinaire notre compatriote Gilbert Randon, qui se propose de croquer les derniers débris du vieux Lyon.

En reste-t-il encore? Personne, dans tous les cas, mieux que le lyonnais Gilbert Randon, n'est capable de mener à bien cette œuvre d'exhumation, nous attendons merveilles du crayon spirituel et si finement observateur qui a créé les séries populaires: — *L'Esprit des bêtes* et *nos Troupiers*.

Nos *Troupiers* surtout, Gilbert Randon, comme on dit en style de théâtre, est entré dans leur peau, il les connaît depuis l'aigreur du shako jusqu'au dernier bouton de guêtres; il les a suivis dans leurs exercices, dans leurs corvées, dans leurs flâneries et dans leurs amours; — pour lui le cœur d'un troupière n'a pas de mystères, — aussi ses caricatures sont-elles moins des charges que de véritables portraits. — Et, chose étonnante, depuis vingt ans Randon blague l'armée, sans avoir jamais éveillé la moindre susceptibilité. C'est une fête, au contraire, lorsqu'il arrive dans une chambrée, et il ne peut pas faire d'apparition dans un camp sans être entouré par les officiers qui tiennent à lui souhaiter une bienvenue arrosée de vins généreux.

Cela s'explique du reste, lorsqu'on sait que les troupiers revoient en lui un ancien camarade.

Randon, en effet, a porté le pantalon français. — Engagé volontaire, il a connu l'expérience la vie de caserne, et ce n'est qu'en 1850, qu'après avoir perdu de nombreuses années à faire de la vignette pour les lithographes, il a abordé la capitale où Charles Philippon, un lyonnais aussi, lui a ouvert à deux battants les colonnes du *Journal amusant*.

Depuis, Randon est demeuré fidèle au journal qui accueillit ses premiers essais ; à Charles Philipon a succédé Eugène Philipon, mais Randon est resté, partageant avec Grévin, Stop, Bertall, etc., la charge d'illustrer chaque semaine le plus récréatif des journaux à images.

Le numéro spécial où doivent paraître les croquis lyonnais de Randon aura pour nous, bien entendu, une saveur particulière. et il est probable qu'il fera prime dans notre bonne ville.

Ces marchands de soupe sont toujours superbes.

Savourez la réclame que voici :  
« La rentrée des élèves au pensionnat de la Mulatière aura lieu le 11 octobre. Cette institution a été cédée le 1er juin par M. l'abbé Bland à ses professeurs, qui poursuivront scrupuleusement le but de cette maison, c'est-à-dire l'éducation des jeunes enfants. »  
Ne trouvez-vous pas le « c'est-à-dire » admirable ?

Il y a des gens qui auraient pu croire que dans le pensionnat de M. l'abbé Bland on se livrait à l'élevage des lapins ou à la confection des vélocipèdes, — mais non, les nouveaux propriétaires de cet établissement ont soin de rassurer le public et les parents, — le but qu'ils poursuivent scrupuleusement est l'éducation des jeunes enfants. Allons, tant mieux.

M. J. Fr. est prié de passer aux bureaux du journal de 10 heures à 4 heures.

Fragment de dialogue entendu — par Marcus du Salut public — dans une embrasure de fenêtre entre deux hauts personnages politiques :

(Les hauts personnages politiques ne parlent que dans les embrasures de fenêtre.)

— Pourquoi avoir pris quelques membres du ministère dans l'extrême droite, réactionnaire et rétrograde ?

— C'est bien simple : du moment qu'il y a un char de l'Etat, ne faut-il pas pour bien conduire un char prendre toujours sa droite ?

— Oui ; mais quand on veut dépasser et aller de l'avant, on prend la gauche.

A propos de la décoration de M. Blache, de nos lecteurs nous envoie la clef du mystère.

M. Blache a été décoré comme ancien ami du gouvernement.

— Bah !

— Oui, c'est un vieil ami de seize ans !

HECTOR PÉRIÉ.

## Parlons des Militaires

La première chose que fait un ministre de la guerre en s'asseyant dans le fauteuil de son prédécesseur, est de regarder autour de lui et de se demander : « Voyons voir s'il n'y aurait pas quelque chose à réformer par-là ? »

Généralement, en attendant mieux, on commence par le costume des troupiers : si la tunique est courte on l'allonge, si elle est longue on la raccourcit ; on abaisse les képis ou on les remonte ; on élargit les pantalons ou on les rétrécit ; là où il avait deux rangs de boutons on en met qu'un ; là où il n'y en avait qu'un on en met deux, sauf à recommencer deux ans après à allonger, à raccourcir, à élargir, à rétrécir, etc.

Or, pendant que le général Lebœuf est dans le premier feu des changements et des innovations, nous voudrions lui en proposer une qui a son importance en ce sens qu'elle touche aux intérêts pécuniaires des rengagés qui, généralement, ne sont pas riches : — chacun sait ça.

Voici la chose :

Aux termes de la loi du 26 avril 1833, les rengagés recevaient, au moment du contrat de leur rengagement, une part, ordinairement la moitié de la prime qui leur était affectée ; l'autre moitié demeurait à la caisse de la dotation de l'armée qui payait dix centimes par jour pour intérêt de la somme déposée, — laquelle ne pouvait être comptée au rengagé qu'au moment de sa libération définitive.

Un militaire se rengageait pour sept ans, par

exemple, moyennant deux mille francs ; on lui comptait de suite mille francs, on versait les mille autres à la caisse. On lui donnait ses dix centimes par jour d'intérêt, et à l'expiration des sept ans il empochait son second sac de mille francs. — Tout était dit.

Mais les lois se suivent et ne se ressemblent pas.

Arrive la loi du 1er février 1868 qui, s'appliquant comme un éteignoir sur celle du 26 avril 1833, annule la disposition allouant dix centimes d'intérêts par jour aux déposants de la caisse de dotation.

Or, par suite de l'incompatibilité d'humeurs de ces deux lois, voici le cas qui peut et qui a dû se présenter :

Sous l'empire de la loi du 26 avril 1833, Dumanet contracte un engagement de sept ans. Il reçoit la moitié de sa prime, la mange ou la boit avec ses amis, peu importe. Au bout de ses sept ans, trouvant que le métier militaire a des charmes, l'envie lui vient de reprendre encore du service, et pendant sept autres années il continue à monter la garde et à faire la cour aux bonnes d'enfants ; — rien de mieux.

Enfin arrive le moment de rentrer dans ses foyers et de passer à la caisse.

Là, Dumanet touchera le solde de la prime de son premier engagement, car, d'après la loi de 1833, il ne peut la recevoir qu'au moment de sa libération définitive, plus les dix centimes par jour d'intérêt, pendant les sept premières années de service.

— Et les sept autres ?

— Ah ! pardon, la loi du 1er février 1868 est intervenue, — et comme elle annule celle de 1833...

De sorte que, grâce au conflit qui existe entre ces deux lois, Dumanet se trouve perdre dix centimes par jour pendant sept ans, soit deux cent cinquante-cinq francs cinquante centimes, — alors que pourtant son capital est déposé à la caisse de dotation.

Il se trouve perdu non pas à deux potences, mais à deux lois, ce malheureux Dumanet !

La première, celle de 1833, lui dit : « Tu ne peux retirer ta prime de rengagement, — qu'au moment de ta libération définitive, — donc, si tu reprends du service, il faut laisser ton argent à la caisse. »

La seconde, celle de 1868, lui répond : « Laisse ton argent à la caisse, — mais moi je suis moins généreuse que mon aînée, — je ne paie pas d'intérêt. »

Résultat, nous le répétons : deux cent cinquante-cinq francs de perte sèche pour Dumanet, — ce qui est une grosse somme, s'il vous plaît.

Il y a donc deux choses à faire pour concilier l'esprit irréconciliable de ces deux lois.

Payer au rengagé qui reprend du service le restant de sa première prime de rengagement à l'expiration de ce rengagement, et non à la libération définitive.

Ou garder l'argent, — mais tenir compte de l'intérêt. Si la France est assez riche pour payer sa gloire, — elle doit l'être également assez pour payer Dumanet qui en est l'ouvrier.

Espérons que le général Lebœuf ne lui refusera pas cette réjouissance.

J. BARBIER.

## Les Ivrognes de la Presse

Air à faire.

Un Sénateur plein d'atticisme,  
(D'atticisme de caboulots), —  
O mes frères ! en journalisme, —  
Vient de nous traiter de soulots ;  
Il a quasi raison, cet homme,  
Car notre Constitution  
Fait que depuis vingt ans, en somme,  
Nous sommes sous  
Nous sommes sous  
Oui, sous... l'Oppression.

In vino veritas. La presse  
Ayant dit mainte vérité,  
Vite, par suite, l'on s'empresse  
De l'accuser d'ébriété ;  
Pour faire cesser notre orgie

On a beau nous emprisonner,  
Las, c'est surtout dans Pélagie  
Qu'on nous voit gris  
Qu'on nous voit gris  
Qu'on nous voit grisonner.

Nous avons, — (cela vous obsède,  
Illustre monsieur de Ségur), —  
La liberté pour Ganymède,  
Son vin est généreux et pur ;  
A briser sa coupe d'albâtre,  
Quand vous songez, ô Sénateur !  
C'est alors que pour vous combattre  
Nous sommes pleins  
Nous sommes pleins  
Nous sommes pleins d'ardeur.

Nous sommes, — grande est l'évidence, —  
De véritables sacs-à-vin,  
Toujours ivres... d'indépendance ;  
Et chaque fois que quelque Havin,  
D'offrir un hommage à Voltaire,  
Aura l'idée, — ô temps ! ô mœurs ! —  
Ce jour-là, point n'en fais mystère,  
Nous serons sous  
Nous serons sous  
Nous serons souscripteurs.

Les électeurs d'une voix ferme,  
Le vingt-trois mai, jour solennel,  
Ont dit qu'il fallait mettre terme  
Au trop long pouvoir personnel ;  
Tel est, — des soulards de la presse, —  
L'avis tant de fois exprimé ;  
Aussi chanterons-nous sans cesse :  
vive le vin  
Vive le vin  
Vive le vingt-trois mai.

DÉMOCRITE

Journaliste assoiffé de justice et de liberté.

## L'EXPOSITION DE LYON

— Eh bien, que devient-elle ?  
— Les plans sont faits, les devis établis, l'acte de société passé, et il ne manque plus pour commencer que la formation du capital de cinq cent mille francs destiné à servir de fonds de garantie.

On nous assure qu'un tiers déjà de ce capital est couvert soit par des souscriptions volontaires, soit par des souscriptions d'actions. Le projet est lancé et les promoteurs espèrent le mener à bonne fin, s'ils ne rencontrent pas sur leur chemin trop de mauvais vouloir.

Or le mauvais vouloir n'est pas, paraît-il, ce qui manque le moins dans cette affaire, et on le trouve à haute dose savez-vous chez qui ? — chez les vingt-cinq ou trente messieurs qui constituent ce qu'on appelle le haut commerce lyonnais.

Mon Dieu oui, ils sont là une certaine quantité de marchands de soie et de fabricants plus ou moins millionnaires, plus ou moins décorés, auxquels ce projet d'exposition n'a pas le bonheur de sourire, et qui s'y opposent de toutes leurs forces par l'excellente, superbe, magnifique et précieuse raison qu'une exposition à Lyon ne leur rapporterait rien ! Voilà ce qu'ils ont trouvé de plus topique et de plus admirable.

Une exposition amènerait à Lyon un concours énorme d'étrangers dont la bourse se dégarnirait au profit des hôteliers, des cafetiers, des restaurateurs, des marchands de nouveautés et de tous les marchands de détail en général, — mais quant à eux, hauts barons du négoce, cela ne leur ferait pas vendre un mètre d'étoffe de plus (ni de moins à la vérité) ; — donc ce qui n'est pas bon pour eux n'est bon pour personne. — A Veau l'exposition lyonnaise !

Et notez, s'il vous plaît, que la plupart de ces messieurs font partie de la Chambre de commerce de Lyon, et qu'ils ont le devoir par conséquent de prendre en main les intérêts de tous les commerçants lyonnais, grands ou petits.

Mais non, par une singulière illusion d'optique, ils sont arrivés à se figurer qu'il n'y avait pas d'autre commerce lyonnais que le leur propre, — et toute réforme, toute innova-

tion, toute idée qui ne leur profite pas directement, a peu de chances de rencontrer chez eux un accueil favorable. Ceci du reste n'a rien d'étonnant, quand on considère de quelle façon sont élus les membres de la Chambre de commerce de Lyon.

Vous n'ignorez pas comment la chose se pratique : l'administration dresse une liste des notables commerçants de Lyon, et ces notables constituent les électeurs de messieurs les membres de la Chambre de Commerce.

Vous voyez que le suffrage universel y est tout-à-fait dans l'enfance.

Maintenant, à quelle marque, à quel signe distingue-t-on un commerçant notable d'un commerçant non notable ?

Est-ce à sa réputation de loyauté, à son honorabilité reconnue ?

Non, n'est-ce pas, car ce genre d'examen est extrêmement délicat et pourrait froisser pas mal de susceptibilités.

Alors c'est à l'importance des opérations, au chiffre de ses affaires ?

Oui, plutôt.

Mais alors, comment expliquer, — nous pourrions citer des noms, — que tel négociant qui fait pour cinq ou six cent mille francs d'affaires est un notable, tandis que tel autre qui en fait pour trois millions ne l'est pas ?

Vous voyez bien que c'est un véritable gâchis où l'on ne comprend rien, — et le seul résultat de ce déplorable système est de faire arriver à la Chambre de Commerce une sorte d'aristocratie de grands négociants attachés avant tout à leurs intérêts, capables à l'occasion d'offrir une douzaine de robes à une souveraine, mais peu disposés à adopter des idées, des projets qui ne les touchent pas directement, et qui n'auraient d'autre but que d'améliorer la situation du menu fretin des commerçants qui grouillent au-dessous d'eux.

ADRIEN MONEY.

## THÉÂTRES



**Grand-Théâtre.** — Les débuts de l'opéra-comique se sont terminés, mercredi, par le *Songe d'une nuit d'été*. M. Lhéris a été admis sans contestation, et on a bien fait. Comme mérite artistique, notre nouveau ténor léger vaut assurément mieux que MM. Peschard et Guillot, ses devanciers ; bon musicien, chanteur consciencieux, comédien distingué, — il est seulement fâcheux que son organe manque de douceur et de souplesse, et que les notes élevées soient un peu criées ; malheureusement pour lui et pour nous ces défauts-là ne se corrigent guère.

L'ensemble de cette représentation du *Songe d'une nuit d'été* a laissé à désirer. M<sup>lle</sup> Baretta s'est montrée très-inégale, M<sup>lle</sup> Dartaux suffisante, et M. Barbot est à bout de voix. Seul, M. Danguin a chanté son rôle de façon à satisfaire les plus difficiles. Mais pourquoi faut-il que cette basse chantante parle et prononce comme Vuilleme fait parler Guignol ?

Lundi, malgré une opposition très-vive, M. Silva, qui faisait sa rentrée dans *Norma*, a été reçu. J'ai le regret de constater que M. Silva n'a fait aucun progrès depuis l'an passé. Cela devait être.

La méthode de ce ténor est correcte, son jeu convenable, il est rempli de bonne volonté, je le veux bien ; mais sa voix est âpre, rude, mal assise, d'une justesse plus que douteuse ; je serais fort étonné si M. Silva était appelé à de hautes destinées comme chanteur.

J'espère, pour nos oreilles, que la direction le ménagera beaucoup, beaucoup, d'autant plus qu'avec M. Dulaurens, le concours d'une doublure est une superfluité. Mais M. d'Herblay est si généreux qu'il nous offre le luxe de deux ténors ! — Il est vrai que l'un des deux ne doit guère entamer son budget.

Les représentations de grand-opéra ont décidément le privilège du bruit et de l'animation. Le troisième début de M. Dulaurens dans *Guillaume Tell* a presque rappelé les scènes tumultueuses de la rentrée de M. Marthieu, avec lequel la direction a fini par résilier en lui accordant l'indemnité demandée par lui.

Une minorité assez compacte a vivement sifflé M. Dulaurens et vraiment bien à tort. Je sais que la plupart des siffleurs ne désiraient pas la chute de notre ténor et voulaient seulement donner une le-

çon à son amour-propre exagéré et à son caractère grincheux, — on le dit du moins.

Je sais aussi qu'un grand nombre de billets de faveur avaient été distribués, que M. Dulaurens a été assez faible dans quelques passages de son rôle, quoique on eût abaissé d'un demi ton toute la partie du ténor; malgré cela, je ne puis m'empêcher de trouver injustes les sifflets qui ont accueilli M. Dulaurens.

Assurément cet artiste a des défauts sur lesquels je reviendrai plus tard, mais ses grandes, très grandes qualités les rachètent largement, et entre tous les ténors de province, voire même quelques-uns de Paris, il est le meilleur; difficile de trouver mieux. Que le public apprenne donc à être impartial et juste et à savoir apprécier la valeur d'un chef d'emploi comme M. Dulaurens; sa non-acceptation, eût-elle été possible, aurait rendu impossible cette année le répertoire de grand-opéra.

**Célestins.** — Il ne faut pas que les orages et les péripéties du Grand-Théâtre fassent oublier son frère, le Théâtre des Célestins. Ici tout est calme; les tempêtes du premier n'ont pas d'écho dans la salle avoisinant le café Isch. C'est que le public n'a pas encore repris le chemin du drame et de la comédie, s'imaginant difficilement qu'on puisse jouer aux Célestins autre chose que les vieilles défroques du répertoire qui ont orné l'affiche ces temps passés. Pourtant deux pièces nouvelles ont vu le feu de

la rampe la semaine dernière: *Le Juif Polonais* et *Julie*.

*Le Juif Polonais*, de MM. Ereckmann-Chatrian, leur premier essai théâtral, — tiré d'un des ouvrages de ces auteurs populaires, — est un bon drame alsacien, avec accompagnement de bière alsacienne, de pipes alsaciennes et de valses allemandes, où l'on voit l'honnête aubergiste Mathis, ayant, il y a quinze ans, assassiné un Juif polonais pour s'emparer d'une sacoche bien garnie, mariant sa fille Annette avec.... un gendarme. Un assassin, beau-père d'un gendarme!

Mais Mathis a eu le tort de se grisoter un brin à la noce, et sa conscience venant en aide à sa saoulerie, voilà ce pauvre diable rêvant qu'il est traduit devant un tribunal, avouant son crime, et finalement succombant à ses remords et au petit bleu. Sa famille appelle ça de l'apoplexie, et jouit en paix du boursicot du Juif. Annette vivra heureuse avec son gendarme, et ils auront beaucoup d'enfants.

Eh! mais, c'est tout bonnement le problème de l'abolition de la peine de mort trouvé là par MM. Ereckmann-Chatrain. Les remords remplaceront la guillotine, c'est simple comme tout. Oui, mais si les voleurs et les assassins s'avisent de se punir ainsi, l'avenir de la gendarmerie est perdu.

*Le Juif Polonais* est honnêtement joué par tout le monde.

Avec *Julie* nous sommes transportés dans un autre monde et un autre ordre d'idées. Une coupable

encore, cette Julie, qui succombe aussi, seulement à un anévrisme au lieu d'une apoplexie.

Maurice de Cambre est depuis quinze ans marié, père de deux enfants, insouciant, vieux viveur, coureur de filles. Il ne s'aperçoit pas, le malheureux, que sa femme délaissée, isolée, à laquelle il refuse même la société de sa fille, a le droit d'attendre de son époux autre chose que des diamants, des chevaux et des fêtes, et que les femmes légitimes ont aussi besoin d'amour et des satisfactions du cœur. Son ami, Maxime de Turgy, le sermonne de son mieux et lui fait entrevoir le danger couru par la vertu de sa femme qui peut se lasser un jour de son indifférence conjugale, et la morale de Turgy est d'autant plus désintéressée que depuis longtemps il aime Julie, sans lui en avoir fait l'aveu.

Cet aveu sort enfin de sa bouche; Julie, outrée des procédés de son mari, à bout de forces, oubliant sa fidélité et ses quinze années d'irréprochable conduite, cède enfin à l'amour de Maxime. Le drame se corse; Cécile, la fille de de Cambre, s'est éprise de Turgy et l'avoue à sa mère qui lui déclare que son rêve ne peut se réaliser, car Turgy n'est pas libre, son cœur ne lui appartient pas.

Epouvanté de la situation que la fatalité leur a faite, Maxime part pour l'Égypte. Un an plus tard, Cécile, interrogée par son père, — revenu à des sentiments meilleurs, — raconte son premier amour et les raisons données par sa mère pour qu'elle y renonçât. Le soupçon entre alors dans l'âme de Mau-

rice; il se rappelle les circonstances ayant précédé le départ de Turgy, il interroge Julie, lui annonce la fausse mort de celui-ci. Circonvenue, éperdue, Julie avoue sa faute, et au moment où Maxime de Turgy revient, tombe morte aux pieds de son mari.

Il y aurait bien à dire sur le drame de M. Octave Feuillet; les situations fausses, exagérées, les caractères trop en dehors de nature, ne manquent pas, mais les qualités de l'œuvre font pardonner les défauts.

L'action est bien conduite et claire, le dialogue net, le style du bon faiseur; il y a dans ces actes de la vie, du mouvement, du sentiment.

L'interprétation laisse peu à désirer. Mme d'Herblay et M. Bondonis, dans les rôles de Julie et Maurice ont été au dessus de tout éloge; M. Lascoste montré très-convenable. Quant à Mlle Ricquier (Cécile), elle est bien monotone et insignifiante; outre notre jeune ingénue ne s'efforce de se coiffer, ni de se biller, qu'elle prenne donc exemple de toilette sur Mme d'Herblay, dont l'élégance et le bon goût dans la mise ne sauraient être trop remarqués.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés,  
Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 8.

TOUS RENSEIGNEMENTS  
POUR LE  
**GUIDE-INDICATEUR**  
ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL  
De la ville de Lyon  
**1870**  
Doivent être adressés au Bureau de l'Imprimerie  
**5, Cours Lafayette, 5**  
ET AUX FACTEURS-RÉUNIS  
Passage des Terreaux

**AVIS AUX LYONNAIS**  
qui vont à Paris  
**THIERRY, photographe** 41, Rue de la  
Chaussée-d'Antin  
Se charge de faire leur **Bilette** (13-2)

Place des Célestins, 1  
**GRAND CAFÉ-RESTAURANT ISCH**  
L. TIGNAT successeur  
DÉJEUNERS  
Un carafon vin — pain — un plat — dessert. . . . . 1 fr. 75  
DINERS, de 6 à 8 heures du soir  
Potage — quatre plats — dessert (vin compris). . . . . 4 fr.  
Sert à la Carte  
SALONS PARTICULIERS (43-0)

OUVERTURE DE LA BRASSERIE  
**DE LA TAVERNE ALLEMANDE**  
Rues Impératrice, 87, et Confort, 8  
M. Alexandre PUPAT fils, créateur de ce vaste et bel Etablissement n'a rien négligé pour présenter au public un établissement de premier ordre, dans lequel la bonne tenue du service répondra à tout le confortable désirable. — Il n'y sera servi que des consommations de premier choix.  
SPÉCIALITÉS DE 79-3  
Bières d'Allemagne, Choucroutes, Jambons, etc.

**SOMMIERS-MODÈLES PERFECTIONNÉS**  
Brevetés s. g. d. g.  
Elasticité et construction démontables, légères et nouvelles, répondant à toutes les exigences. — Prix: 12 à 30 f. Tarifs et dessins sur demandes  
LAURENT, quai St-Antoine, 17, LYON

**CHOLÉRA, CHOLÉRIQUE, DYSSENTERIE**  
Le seul remède vraiment efficace pendant les chaleurs pour prévenir les indispositions est l'emploi de  
**ALCOOL DE MENTHE DE BERAUD**  
la seule de toutes ces préparations qui soit préparée d'après la formule du Codex de l'empire français, avec les plantes vertes au moment de la récolte. — Se méfier des nombreuses contrefaçons.  
Dépôt dans toutes les pharmacies. (63-12)

**AU BALLON CAPTIF**  
8, rue de la Barre, 8  
DÉTAIL  
**MOUCHES, horloger**, ex-ouvrier de la maison Bréguet, de Paris, pour la fabrication et la réparation des montres remontoirs ou pendants, premier Prix à l'école des Sciences et Arts industriels, vend et répare lui-même, à moitié prix que partout ailleurs, l'Horlogerie et la Bijouterie.  
APERÇU DES PRIX:  
Nettoyage de montre. . . 2 f. 50 | Grand ressort de montre première  
Nettoyage de pendule. . . 3 50 | qualité. . . . . 2 f. 50  
Finissage de montre neu- | Verre de montre double. . . 0 50  
ve. . . . . 7 00 | Montre Dame en or depuis 75 00  
Montre à cylindres, 8 trous en rubis, les deux boîtes en argent, |  
garantie de 1 an à 3 ans, depuis (et au-dessus). . . . . 28 00  
(80) Fabrique sur commande. — Achat d'Or et d'Argent.

**ALCOOL DE MENTHE ANGLAISE RECTIFIÉ**  
DE J.-D. FREDERIC  
Liquore digestive et stomacique par excellence  
Comme Boisson d'agrément pour tous les usages de la bouche et de la toilette, elle réunit tous les avantages et qualités des Eaux, Liqueurs et Elixirs connus à ce jour.  
FLACONS BOUCHÉS A L'ÉMERI AVEC INSTRUCTION, 2 et 4 f.  
(Exiger le nom de J.-D. FREDERIC et le cachet cire noire avec tête couronnée.)  
DÉPÔTS A LYON: — A la Pharmacie Centrale, et dans les principales Pharmacies de la France et de l'Étranger.  
Dépôt général pour les demandes en gros, rue Pizay, 3, au 3e, chez M. J.-D. FREDERIC (60-6)

**MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU**  
Aiguës ou chroniques les plus rebelles  
Dont le traitement aurait été infructueux  
Guéries RADICALEMENT par le **ROB-SAVARESI**  
PERFECTIONNÉ  
Dépurato-tonique, Régénérateur du Sang et des Humeurs  
Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels  
Expéditions par correspondance  
S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe,  
Rue Pizay, 12, au premier étage, près de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.  
Allée de traverse, rue de l'Arbre-Sec, 9. 35

**HARNES** Sans opération, guérison prompte et parfaite. garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. S'adresser à M. Gaillard, médecin de la faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 1. (58-13)

**LA SILENCIEUSE**  
MACHINES A COUDRE  
BRODEUSES, BOUTONNIÈRES  
de tous systèmes  
pour Familles et Ateliers  
garanties de 1 an à 3 ans, de 30 f. à 430  
Maison de gros et détail  
**J.-P. MOLLIÈRE**  
Rue Impériale, 61 et 63, Lyon  
Plusieurs médailles d'or (48-19)

**PRIX: 10 FRANCS**  
La Caisse Centrale de Coupons, rue de la Bourse, 53, à LYON, cède à ce prix les obligations de l'Emprunt primes de LA VILLE DE MILAN (1866).  
Quatre tirages par an avec lots de 400,000 fr., 50,000 fr., 30,000 fr., 500 fr., etc. — Le premier TIRAGE aura lieu le **16 Septembre** prochain. 74-5

**TRAPPISTINE**  
LIQUEUR DE TABLE  
apéritive et digestive  
préparée au  
Couvent de la Grâce-Dieu  
près de Besançon (Doubs)  
PAR LES  
RR, PP. Trappistes eux-mêmes  
L'exquise finesse de son arôme et ses qualités hygiéniques, éminemment salutaires, en font aujourd'hui notre première Liqueur française.  
En Vente dans les principales Maisons  
En consommation dans les grands Cafés  
**DÉPÔT GÉNÉRAL**  
**CARLOZ VUILLEMI**  
15, rue Lanterne, Lyon (26)

36, RUE ET PLACE IMPÉRIALE, 38, LYON  
A côté du passage de l'Argue  
**AUX DEUX PASSAGES**  
MAGASINS DE NOUVEAUTÉS  
Châles, Soieries, Lainages, Articles de Blanc, Etoffes pour Deuil, etc.  
Maison de confiance vendant bon marché et à prix fixe